



Date de révision: 26 février 2020

409B NETTOYANT POUR CONTACTS ÉLECTRIQUES ELECTROSOLVE™

Liste de produit MG Chemicals en plusieurs parties

Ce document contient des fiches de données de sécurité relatives avec le même nom de produit. Cependant, les différentes tailles de produit utilisent des agents propulseurs différents mais de classifications équivalentes. Reporter-vous à la liste ci-dessous pour déterminer quelle fiche de données de sécurité se rapporte au produit que vous avez acheté.

Contenu

<i>Numéro d'article</i>	<i>Propergol</i>
409B-140G	1,1,1,2-tétrafluoroéthane (HFC-134a)
409B-340G	1,1-difluoroéthane (HFC-152a)

Les fiches de données de sécurité pour chacune des pièces énumérées ci-dessus suivent cette page de couverture.

409B-140G

(AEROSOL)

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur du Produit et Autres Moyens d'Identification

Nom du Produit : 409B-140G**Autres Moyens d'Identification :** Nettoyant de Contact Electrosolve™ / Electrosolve™
Contact Cleaner**N° Pièces Connexes :** 409B-140G

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Nettoyeur de contact électrique sans résidu**Usage contre-indiqué :** Ne PAS appliquer sur des circuits sous tension ou en présence de sources d'ignition.

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

Fabricant

MG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADAMG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA**Téléphone :** +1-800-340-0772**Téléphone :** +1-905-331-1396**FAX :** +1-800-340-0773**FAX :** +1-905-331-2682**COURRIEL :** support@mgchemicals.com**COURRIEL :** info@mgchemicals.com**WEB :** www.mgchemicals.com**COURRIEL (Personne Compétente) :** fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence




Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA—Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**
(Code d'accès : 335388)**Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses;** 24 h/24, 7 j/7
CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

409B-140G
(AEROSOL)
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Aérosol Inflammable Gaz Sous Pression	1 Gaz liquéfié	Danger Attention	Flamme Bouteille à gaz
Danger par Aspiration Toxicité Pour la Reproduction	1 2	Danger Attention	Santé Santé
Irritation Cutanée	2	Attention	Exclamation
Toxicité Pour Organes Cibles Exposition unique	3	Attention	Exclamation
Danger pour le Milieu Aquatique Chronique	3	Sans objet	Sans objet


Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	DANGER
Symboles	Conseils de Prudence
	H222 : Aérosol extrêmement inflammable
	H280 : Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur
	H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Suite de section sur la page suivante

409B-140G
(AEROSOL)
Continuation...

Symboles	Conseils de Prudence
	H315 : Provoque une irritation cutanée H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges
<i>Symbole non mandaté</i>	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Prévention	Conseils de Prudence
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P201, P202	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et de toute autre source. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer le brouillard, vapeurs et aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention	Conseils de Prudence
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331	Ne PAS faire vomir.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Suite de section sur la page suivante

409B-140G
(AEROSOL)
Continuation...

Intervention	Conseils de Prudence
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Stockage	Conseils de Prudence
P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C [122 °F].
P403	Stocker dans un endroit bien ventilé.
P405	Garder sous clef.
Élimination	Conseils de Prudence
P501	Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Autres Critères	Mention de Danger/ Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Dessèchement Cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	<i>sans objet</i>	<i>sans objet</i>

Section 3 : Composition/Informations sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
107-83-5	méthyl-2-pentane	30-38%
811-97-2	1,1,1,2-tétrafluoroéthane ^{a)}	25%
96-14-0	méthyl-3-pentane	11-15%
79-29-8	diméthyl-2,3-butane	11-15%
75-83-2	diméthyl-2,2-butane	7-11%
109-66-0	pentane	4-8%
110-54-3	n-hexane	1-5%

a) Communément connu comme HFC-134a

409B-140G**(AEROSOL)****Section 4 : Premiers Soins***Condition d'Exposition**Code SGH: Conseils de Prudence***EN CAS D'INGESTION**

P301 + P310, P331

Symptômes Immédiat*nausées, vomissement, douleurs abdominales, étourdissements, somnolence, faiblesse***Intervention**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

P302 + P352, P333 + 313, P362 + P364

Symptômes Immédiat*peau sèche, rougeur, irritation***Intervention**

Laver abondamment à l'eau.

En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION

P304 + P340, P312

Symptômes Immédiat*étourdissement, somnolence, maux de tête, nausée, toux, vision trouble, fatigue***Intervention**

Transporter la personne à l'air frais, hors de la zone contaminée, et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

P305 + P351 + P338

Symptômes Immédiat*faible toxicité : rougeur***Intervention**

Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

409B-140G**(AEROSOL)****Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie****Moyens
d'extinctions**

En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, ou de la mousse résistant à l'alcool pour éteindre.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.

**Danger
Spécifiques**

Le récipient aérosol peut éclater avec force à des températures supérieures à 50 °C [122 °F].

Produit des fumées irritantes et toxiques dans des incendies ou en contact avec des surfaces chaudes.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.

Empêcher les eaux d'extinctions de pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.

**Produits de
Combustion**

Produit des oxydes de carbone (CO, CO₂), des composés halogénés, du fluorure d'hydrogène et de la fumée.

Pompier

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel**Protection
Individuelle**

Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.

**Précautions à
Prendre pour
l'Intervention**

Éviter de respirer le brouillard, vapeurs et aérosols. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources d'ignition ou de températures extrêmes.

**Précautions pour
l'Environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.

Confinement

Sans objet

Nettoyage

Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.

Élimination

Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

409B-140G**(AEROSOL)****Section 7 : Manutention et Stockage****Prévention**

Tenir hors de portée des enfants.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et de toute autre source. Ne pas fumer.

Éviter de respirer le brouillard, vapeurs et aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Manutention

Ne pas vaporiser sure une flamme nue ou sure toute autre source d'ignition.

Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Stockage

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C [122 °F].

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Garder sous clef.

Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle**Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle**

Nom chimique	Pays	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
1,1,1,2-tétrafluoroéthane	<i>MG Chemicals</i> ^{a)}	1 000 ppm	Non établi
	ACGIH	Non établi	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	Non établi	Non établi
	Canada	Non établi	Non établi

Suite de section sur la page suivante

409B-140G
(AEROSOL)
Continuation...

Nom chimique	Pays	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
2-méthylpentane <i>Isomère d'hexane</i> <i>(sauf n-hexane)</i>	ACGIH	500 ppm	1 000 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	(500 ppm) ^{b)}	(1 000 ppm) ^{b)}
	Canada AB	500 ppm	1 000 ppm
	Canada BC	200 ppm	Non établi
	Canada ON	500 ppm	1 000 ppm
Canada QC	500 ppm	1 000 ppm	
3-méthylpentane <i>Isomère d'hexane</i> <i>(sauf n-hexane)</i>	ACGIH	500 ppm	1 000 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	(500 ppm) ^{b)}	(1 000 ppm) ^{b)}
	Canada AB	500 ppm	1 000 ppm
	Canada BC	200 ppm	Non établi
	Canada ON	500 ppm	1 000 ppm
Canada QC	500 ppm	1 000 ppm	
2,3-diméthylbutane <i>Isomère d'hexane</i> <i>(sauf n-hexane)</i>	ACGIH	500 ppm	1 000 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	(500 ppm) ^{b)}	(1 000 ppm) ^{b)}
	Canada AB	500 ppm	1 000 ppm
	Canada BC	200 ppm	Non établi
	Canada ON	500 ppm	1 000 ppm
Canada QC	500 ppm	1 000 ppm	
2,2-diméthylbutane <i>Isomère d'hexane</i> <i>(sauf n-hexane)</i>	500 ppm	1 000 ppm	500 ppm
	(500 ppm) ^{b)}	(1 000 ppm) ^{b)}	(500 ppm) ^{b)}
	500 ppm	1 000 ppm	500 ppm
	200 ppm	Non établi	200 ppm
	500 ppm	1 000 ppm	500 ppm
500 ppm	1 000 ppm	500 ppm	
pentane	ACGIH	1 000 ppm	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	1 000 ppm	Non établi
	Canada AB	600 ppm	Non établi
	Canada BC	600 ppm	Non établi
	Canada ON	600 ppm	750 ppm
Canada QC	120 ppm	Non établi	

Suite de section sur la page suivante

409B-140G**(AEROSOL)***Continuation...*

Nom chimique	Pays	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
n-hexane	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	50 ppm 50 ppm 50 ppm 50 ppm 50 ppm 50 ppm	Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi

Note : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins). Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² et des FDS des fournisseurs furent également consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

a) MG Chemicals recommande cette limite qui correspond au seuil le plus souvent trouvé parmi les seuils internationaux.

b) Valeur annulée (rétractée) sous ordonnance d'un tribunal, mais toujours en vigueur dans certains États.

Paramètres de Contrôles**Ventilation**

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition.

Equipment de Protection Individuelle**Protection des yeux**

Porter des lunettes de protections ou des lunettes monocoques de sécurité.

RECOMMANDATION : Utiliser des lunettes de protection avec protection latérale (de côté).**Protection de la Peau**

En cas de contact probable, porter des gants de protection en caoutchouc de butyle ou d'autres gants chimiquement résistants.

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

Suite de section sur la page suivante

409B-140G**(AEROSOL)****Protection
Respiratoire**

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs et aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

RECOMMANDATION : Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Lavez-vous les mains après l'usage du produit.

Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide, en format aérosol	Limite Inférieure d'Inflammabilité	1%
Apparence	Incolore	Limite Supérieure d'Inflammabilité	7%
Odeur	Aide au démarrage, pétrole	Pression de Vapeur @ 20 °C	33 kPa [5 mmHg]
Seuil d'Odeur	Non disponible	Densité de Vapeur	2.98 (Air =1)
pH	Non disponible	Densité Relative @15.5 °C	0.66
Point de fusion/Point de Congélation	Non disponible	Solubilité Dans l'Eau	Immiscible
Point Initial d'Ébullition	52 °C [125 °F]	Coefficient de Partage n-octanol/eau	Non disponible
Point d'Éclair	-29 °C [-20 °F]	Température d'Auto-inflammation	Non disponible
Taux d'Évaporation	0.8 (Ether =1)	Température de Décomposition	Non disponible
Inflammabilité	Extrêmement inflammable	Viscosité @40 °C	<20.5 mm ² /s

a) La valeur point éclair coupelle fermée.

409B-140G**(AEROSOL)****Section 10 : Stabilité et Réactivité**

Réactivité	Non disponible
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Éviter les flammes nues, sources d'ignition, les températures de plus de 50 °C [122 °F], et les substances incompatibles
Matériaux Incompatibles	Oxydants forts, des métaux alcalins ou alcalino-terreux, l'aluminium en poudre, le zinc, le magnésium et le béryllium
Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

Section 11 : Données Toxicologiques**Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

Yeux	Faible toxicité : Peut provoquer une rougeur.
Inhalation	Peut provoquer un étourdissement, de la somnolence, des maux de tête, de la nausée, de la toux, une vision trouble et de la fatigue
Ingestion	Peut provoquer une nausée, des vomissements, des crampes abdominales. Voir aussi les symptômes d'inhalation.
Peau	Provoque un assèchement de la peau, une rougeur et une irritation.
Chronique	L'exposition prolongée et répétée peut provoquer l'assèchement et le dégraissage de la peau et une dermatite.

Suite de section sur la page suivante

409B-140G**(AEROSOL)****Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)**

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 inhalation
1,1,1,2-tétrafluoroéthane	Non disponible	Non disponible	1 500 g/m ³ 4 h Rat
2-méthylpentane	Non disponible	Non disponible	3 125 ppm Rat
3-méthylpentane	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2,3-diméthylbutane	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2,2-diméthylbutane	Non disponible	Non disponible	Non disponible
pentane	>2 000 mg/kg Rat	Non disponible	23.5 mg/L 4 h Rat
n-hexane	15 840 mg/kg Rat	2 000 mg/kg Rabbit ^{b)}	48 000 ppm 4 h Rat

Note : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS² et d`ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

Autre Effets Toxiques**Corrosion/irritation de la peau**

Provoque une irritation cutanée.

Lésions/irritation des yeux

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité (risque de cancer)

Aucun ingrédient n'est classifié ou répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Cal Prop 65, ou NTP.

Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Suite de section sur la page suivante

409B-140G**(AEROSOL)**

Tératogénicité (risque pour la malformation des foetus)	Le composant n-hexane est nocif pour le foetus selon des études sur animaux.
Toxique pour certains organes cibles – exposition unique	L'inhalation des isomères d'hexane peut affecter le système nerveux central.
Toxique pour certains organes cibles – exposition répétées	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger d'aspiration	Danger d'aspiration de catégorie 1 car le mélange contient plus de 10% de substance de catégorie 1 et a une viscosité cinématique <20.5 mm ² /s à 40 °C.

Section 12 : Données Écologiques

Ecological classifications are based on the IMDG/GHS criteria in conjunction with ecotoxicological data from our suppliers, the European Chemical Agency database (<http://echa.europa.eu>), and other reliable sources.

Des mélanges similaires d'isoalcanes C6-C7 avec <5% n-hexane ont un CL50 96 h de 11.4 mg/L pour *Oncorhynchus mykiss* (truite arc) ; et un CE50 48 h de 3.0 mg/L *Daphnia magna* (Puce d'eau).

Écotoxicité Aiguë

Voir l'écotoxicité chronique.

Écotoxicité Chronique

Catégorie 3

Les données toxicologiques disponibles n'atteignent pas les seuils de classification. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Biodégradation

Non disponible

Autres Effets

Contenu réglementé actuel de Composé Organique Volatile COV = 75% [495 g/L]

Note : L'exemption COV pour le 1,1,1,2-tétrafluoroéthane fut appliqué.

409B-140G**(AEROSOL)****Section 13 : Données sur l'Élimination**

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Section 14 : Information Relatives au Transport**Voie Terrestre**

Référez aux Règlements TMD (Réglementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses); **Réglementation des É.-U. 49 CFR** (Parties 100 à 185)

Quantité Limitée

Qté Net Max/Pqt
extérieur = 30 kg G

Voie Aérienne

Référez aux réglementations sur le transport des marchandises dangereuses de l'ICAO-IATA.

Quantité Limitée

Qté Net Max/Pqt
extérieur = 30 kg G

Numéro UN : UN1950

Appellation Réglementaire :

AEROSOL, inflammable

Classe : 2.1

Groupe d'Emballage: sans objet

Polluant Marin : Non

Suite de section sur la page suivante

409B-140G

(AEROSOL)

Voie Maritime

Référez à la réglementation IMDG.

Quantité Limité

Qté Net Max/Pqt
extérieur = 30 kg G



Numéro UN : UN1950

Appellation Réglementaire :

AEROSOL, inflammable

Classe : 2.1

Groupe d'Emballage: sans objet

Polluant Marin : Non

Note: L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.

Section 15 : Information sur la Réglementation

Canada

Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS et la LES.

Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de donné et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

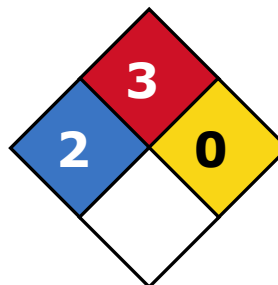
USA

Other Classifications

HMIS® RATING

HEALTH:	*	2
FLAMMABILITY:		3
PHYSICAL HAZARD:		0
PERSONAL PROTECTION:		

NFPA® 704 CODES



Approximate HMIS and NFPA Risk Ratings Legend:

0 (Low or none); 1 (Slight); 2 (Moderate); 3 (Serious); 4 (Severe)

Suite de section sur la page suivante

409B-140G**(AEROSOL)****CAA** (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances qui sont répertorié comme un polluant atmosphérique dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient $\leq 5\%$ n-hexane (No. CAS 110-54-3; quantité rapportable = 5 000 lb) qui est assujetti aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive)

Ce produit contient du n-hexane, qui est répertorié comme une substance toxique pour la reproduction en Californie

Europe**RoHS** (Restriction of Hazardous Substance Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le département de réglementation de MG Chemicals

Date de Création 26 février 2020

Annule et Remplace 04 octobre 2019

Changement Effectué : Changement aux numéros de téléphone en cas d'urgence

Suite de section sur la page suivante

409B-140G**(AEROSOL)****Références**

1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®), MDL Information Systems, Inc.

Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel : support@mgchemicals.com

Téléphone : 1-905-331-1396

Adresses

<i>Fabrication & Support</i>	<i>Siège Social</i>
1210 Corporate Drive	9347-193rd Street
Burlington, Ontario, Canada	Surrey, British Columbia, Canada
L7L 5R6	V4N 4E7

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.

409B-340G

(AEROSOL)

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur du Produit et Autres Moyens d'Identification

Nom du Produit : 409B-340G**Autres Moyens d'Identification :** Nettoyant de Contact Electrosolve™ / Electrosolve™
Contact Cleaner**N° Pièces Connexes :** 409B-340G

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Nettoyeur de contact électrique sans résidu**Usage contre-indiqué :** Ne PAS appliquer sur des circuits sous tension ou en présence de sources d'ignition.

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

Fabricant

MG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADAMG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA**Téléphone :** +1-800-340-0772**Téléphone :** +1-905-331-1396**FAX :** +1-800-340-0773**FAX :** +1-905-331-2682**COURRIEL :** support@mgchemicals.com**COURRIEL :** info@mgchemicals.com**WEB :** www.mgchemicals.com**COURRIEL (Personne Compétente) :** fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence




Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA—Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**
(Code d'accès : 335388)**Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses;** 24 h/24, 7 j/7
CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

409B-340G
(AEROSOL)
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Aérosol Inflammable Gaz Sous Pression	1 Gaz liquéfié	Danger Attention	Flamme Bouteille à gaz
Danger par Aspiration Toxicité Pour la Reproduction	1 2	Danger Attention	Santé Santé
Irritation Cutanée	2	Attention	Exclamation
Toxicité Pour Organes Cibles Exposition unique	3	Attention	Exclamation
Danger pour le Milieu Aquatique Chronique	3	Sans objet	Sans objet


Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	DANGER
Symboles	Conseils de Prudence
	H222 : Aérosol extrêmement inflammable
	H280 : Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur
	H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Suite de section sur la page suivante

409B-340G**(AEROSOL)***Continuation...*

Symboles	Conseils de Prudence
	H315 : Provoque une irritation cutanée H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges
<i>Symbole non mandaté</i>	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Prévention	Conseils de Prudence
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P201, P202	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et de toute autre source. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer le brouillard, vapeurs et aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention	Conseils de Prudence
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331	Ne PAS faire vomir.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Suite de section sur la page suivante

409B-340G
(AEROSOL)
Continuation...

Intervention	Conseils de Prudence
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Stockage	Conseils de Prudence
P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C [122 °F].
P403	Stocker dans un endroit bien ventilé.
P405	Garder sous clef.
Élimination	Conseils de Prudence
P501	Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Autres Critères	Mention de Danger/ Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Dessèchement Cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	<i>sans objet</i>	<i>sans objet</i>

Section 3 : Composition/Informations sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
107-83-5	méthyl-2-pentane	30-38%
811-97-2	1,1-difluoroéthane ^{a)}	25%
96-14-0	méthyl-3-pentane	11-15%
79-29-8	diméthyl-2,3-butane	11-15%
75-83-2	diméthyl-2,2-butane	7-11%
109-66-0	pentane	4-8%
110-54-3	n-hexane	1-5%

a) Communément connu comme HFC-152a

409B-340G**(AEROSOL)****Section 4 : Premiers Soins***Condition d'Exposition**Code SGH: Conseils de Prudence*

EN CAS D'INGESTION	P301 + P310, P331
Symptômes Immédiat	<i>nausées, vomissement, douleurs abdominales, étourdissements, somnolence, faiblesse</i>
Intervention	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU	P302 + P352, P333 + 313, P362 + P364
Symptômes Immédiat	<i>peau sèche, rougeur, irritation</i>
Intervention	Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS D'INHALATION	P304 + P340, P312
Symptômes Immédiat	<i>étourdissement, somnolence, maux de tête, nausée, toux, vision trouble, fatigue</i>
Intervention	Transporter la personne à l'air frais, hors de la zone contaminée, et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	P305 + P351 + P338
Symptômes Immédiat	<i>faible toxicité : rougeur</i>
Intervention	Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

409B-340G**(AEROSOL)****Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie****Moyens
d'extinctions**

En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, ou de la mousse résistant à l'alcool pour éteindre.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.

**Danger
Spécifiques**

Le récipient aérosol peut éclater avec force à des températures supérieures à 50 °C [122 °F].

Produit des fumées irritantes et toxiques dans des incendies ou en contact avec des surfaces chaudes.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.

Empêcher les eaux d'extinctions de pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.

**Produits de
Combustion**

Produit des oxydes de carbone (CO, CO₂), des composés halogénés, du fluorure d'hydrogène et de la fumée.

Pompier

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel**Protection
Individuelle**

Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.

**Précautions à
Prendre pour
l'Intervention**

Éviter de respirer le brouillard, vapeurs et aérosols. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources d'ignition ou de températures extrêmes.

**Précautions pour
l'Environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.

Confinement

Sans objet

Nettoyage

Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.

Élimination

Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

409B-340G**(AEROSOL)****Section 7 : Manutention et Stockage****Prévention**

Tenir hors de portée des enfants.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et de toute autre source. Ne pas fumer.

Éviter de respirer le brouillard, vapeurs et aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Manutention

Ne pas vaporiser sure une flamme nue ou sure toute autre source d'ignition.

Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Stockage

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C [122 °F].

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Garder sous clef.

Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle**Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle**

Nom chimique	Pays	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
1,1-difluoroéthane	MG Chemicals ^{a)} ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada	1 000 ppm Non établi Non établi Non établi	Non établi Non établi Non établi Non établi

Suite de section sur la page suivante

409B-340G
(AEROSOL)
Continuation...

Nom chimique	Pays	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
2-méthylpentane <i>Isomère d'hexane</i> <i>(sauf n-hexane)</i>	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	500 ppm (500 ppm) ^{b)} 500 ppm 200 ppm 500 ppm 500 ppm	1 000 ppm (1 000 ppm) ^{b)} 1 000 ppm Non établi 1 000 ppm 1 000 ppm
3-méthylpentane <i>Isomère d'hexane</i> <i>(sauf n-hexane)</i>	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	500 ppm (500 ppm) ^{b)} 500 ppm 200 ppm 500 ppm 500 ppm	1 000 ppm (1 000 ppm) ^{b)} 1 000 ppm Non établi 1 000 ppm 1 000 ppm
2,3-diméthylbutane <i>Isomère d'hexane</i> <i>(sauf n-hexane)</i>	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	500 ppm (500 ppm) ^{b)} 500 ppm 200 ppm 500 ppm 500 ppm	1 000 ppm (1 000 ppm) ^{b)} 1 000 ppm Non établi 1 000 ppm 1 000 ppm
2,2-diméthylbutane <i>Isomère d'hexane</i> <i>(sauf n-hexane)</i>	500 ppm (500 ppm) ^{b)} 500 ppm 200 ppm 500 ppm 500 ppm	1 000 ppm (1 000 ppm) ^{b)} 1 000 ppm Non établi 1 000 ppm 1 000 ppm	500 ppm (500 ppm) ^{b)} 500 ppm 200 ppm 500 ppm 500 ppm
pentane	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	1 000 ppm 1 000 ppm 600 ppm 600 ppm 600 ppm 120 ppm	Non établi Non établi Non établi Non établi 750 ppm Non établi

Suite de section sur la page suivante

409B-340G**(AEROSOL)***Continuation...*

Nom chimique	Pays	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
n-hexane	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	50 ppm 50 ppm 50 ppm 50 ppm 50 ppm 50 ppm	Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi

Note : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins). Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² et des FDS des fournisseurs furent également consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

a) MG Chemicals recommande cette limite qui correspond au seuil le plus souvent trouvé parmi les seuils internationaux.

b) Valeur annulée (rétractée) sous ordonnance d'un tribunal, mais toujours en vigueur dans certains États.

Paramètres de Contrôles

Ventilation

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition.

Equipment de Protection Individuelle

Protection des yeux

Porter des lunettes de protections ou des lunettes monocoques de sécurité.

RECOMMANDATION : Utiliser des lunettes de protection avec protection latérale (de côté).

Protection de la Peau

En cas de contact probable, porter des gants de protection en caoutchouc de butyle ou d'autres gants chimiquement résistants.

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

Suite de section sur la page suivante

409B-340G**(AEROSOL)****Protection
Respiratoire**

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs ou aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

RECOMMANDATION : Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Lavez-vous les mains après l'usage du produit.

Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide, en format aérosol	Limite Inférieure d'Inflammabilité	1%
Apparence	Incolore	Limite Supérieure d'Inflammabilité	7%
Odeur	Aide au démarrage, pétrole	Pression de Vapeur @ 20 °C	33 kPa [5 mmHg]
Seuil d'Odeur	Non disponible	Densité de Vapeur	2.98 (Air =1)
pH	Non disponible	Densité Relative @15.5 °C	0.66
Point de fusion/Point de Congélation	Non disponible	Solubilité Dans l'Eau	Immiscible
Point Initial d'Ébullition	52 °C [125 °F]	Coefficient de Partage n-octanol/eau	Non disponible
Point d'Éclair	-29 °C [-20 °F]	Température d'Auto-inflammation	Non disponible
Taux d'Évaporation	0.8 (Ether =1)	Température de Décomposition	Non disponible
Inflammabilité	Extrêmement inflammable	Viscosité @40 °C	<20.5 mm ² /s

a) La valeur point éclair coupelle fermée.

409B-340G**(AEROSOL)****Section 10 : Stabilité et Réactivité**

Réactivité	Non disponible
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Éviter les flammes nues, sources d'ignition, les températures de plus de 50 °C [122 °F], et les substances incompatibles
Matériaux Incompatibles	Oxydants forts, des métaux alcalins ou alcalino-terreux, l'aluminium en poudre, le zinc, le magnésium et le béryllium
Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

Section 11 : Données Toxicologiques**Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

Yeux	Faible toxicité : Peut provoquer une rougeur.
Inhalation	Peut provoquer un étourdissement, de la somnolence, des maux de tête, de la nausée, de la toux, une vision trouble et de la fatigue
Ingestion	Peut provoquer une nausée, des vomissements, des crampes abdominales. Voir aussi les symptômes d'inhalation.
Peau	Provoque un assèchement de la peau, une rougeur et une irritation.
Chronique	L'exposition prolongée et répétée peut provoquer l'assèchement et le dégraissage de la peau et une dermatite.

Suite de section sur la page suivante

409B-340G**(AEROSOL)****Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)**

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 inhalation
1,1-difluoroéthane	Non disponible	Non disponible	977 g/m ³ 2 h Mouse
2-méthylpentane	Non disponible	Non disponible	3 125 ppm Rat
3-méthylpentane	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2,3-diméthylbutane	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2,2-diméthylbutane	Non disponible	Non disponible	Non disponible
pentane	>2 000 mg/kg Rat	Non disponible	23.5 mg/L 4 h Rat
n-hexane	15 840 mg/kg Rat	2 000 mg/kg Rabbit ^{b)}	48 000 ppm 4 h Rat

Note : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS² et d`ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

Autre Effets Toxiques**Corrosion/irritation de la peau**

Provoque une irritation cutanée.

Lésions/irritation des yeux

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité (risque de cancer)

Aucun ingrédient n'est classifié ou répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Cal Prop 65, ou NTP.

Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Suite de section sur la page suivante

409B-340G**(AEROSOL)**

Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)	Le composant n-hexane est nocif pour le fœtus selon des études sur animaux.
Toxique pour certains organes cibles – exposition unique	L'inhalation des isomères d'hexane peut affecter le système nerveux central.
Toxique pour certains organes cibles – exposition répétées	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger d'aspiration	Danger d'aspiration de catégorie 1 car le mélange contient plus de 10% de substance de catégorie 1 et a une viscosité cinématique <20.5 mm ² /s à 40 °C.

Section 12 : Données Écologiques

Ecological classifications are based on the IMDG/GHS criteria in conjunction with ecotoxicological data from our suppliers, the European Chemical Agency database (<http://echa.europa.eu>), and other reliable sources.

Des mélanges similaires d'isoalcanes C6-C7 avec <5% n-hexane ont un CL50 96 h de 11.4 mg/L pour *Oncorhynchus mykiss* (truite arc) ; et un CE50 48 h de 3.0 mg/L *Daphnia magna* (Puce d'eau).

Écotoxicité Aiguë

Voir l'écotoxicité chronique.

Écotoxicité Chronique

Catégorie 3

Les données toxicologiques disponibles n'atteignent pas les seuils de classification. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Biodégradation

Non disponible

Autres Effets

Contenu réglementé actuel de Composé Organique Volatile COV = 75% [495 g/L]

Note : L'exemption COV pour le 1,1,1,2-tétrafluoroéthane fut appliqué.

409B-340G**(AEROSOL)****Section 13 : Données sur l'Élimination**

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Section 14 : Information Relatives au Transport**Voie Terrestre**

Référez aux Règlements TMD (Réglementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses); **Réglementation des É.-U. 49 CFR** (Parties 100 à 185)

Quantité Limitée

Qté Net Max/Pqt
extérieur = 30 kg G

Voie Aérienne

Référez aux réglementations sur le transport des marchandises dangereuses de l'ICAO-IATA.

Quantité Limitée

Qté Net Max/Pqt
extérieur = 30 kg G

Numéro UN : UN1950

Appellation Réglementaire :

AEROSOL, inflammable

Classe : 2.1

Groupe d'Emballage: sans objet

Polluant Marin : Non

Suite de section sur la page suivante

409B-340G

(AEROSOL)

Voie Maritime

Référer à la réglementation IMDG.

Quantité Limitée

Qté Net Max/Pqt
extérieur = 30 kg G



Numéro UN : UN1950

Appellation Réglementaire :

AEROSOL, inflammable

Classe : 2.1

Groupe d'Emballage: sans objet

Polluant Marin : Non

Note: L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.

Section 15 : Information sur la Réglementation

Canada

Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS et la LES.

Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de donné et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

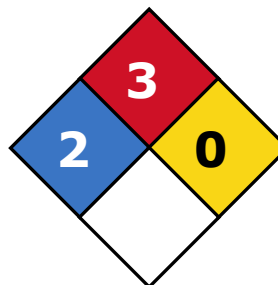
USA

Other Classifications

HMIS® RATING

HEALTH:	*	2
FLAMMABILITY:		3
PHYSICAL HAZARD:		0
PERSONAL PROTECTION:		

NFPA® 704 CODES



Approximate HMIS and NFPA Risk Ratings Legend:

0 (Low or none); 1 (Slight); 2 (Moderate); 3 (Serious); 4 (Severe)

Suite de section sur la page suivante

409B-340G**(AEROSOL)****CAA** (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances qui sont répertorié comme un polluant atmosphérique dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient $\leq 5\%$ n-hexane (No. CAS 110-54-3; quantité rapportable = 5 000 lb) qui est assujetti aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive)

Ce produit contient du n-hexane, qui est répertorié comme une substance toxique pour la reproduction en Californie

Europe**RoHS** (Restriction of Hazardous Substance Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le département de réglementation de MG Chemicals

Date de Création 26 février 2020

Annule et Remplace 04 octobre 2019

Changement Effectué : Changement aux numéros de téléphone en cas d'urgence

Suite de section sur la page suivante

409B-340G**(AEROSOL)****Références**

- 1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).
- 2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®), MDL Information Systems, Inc.

Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel : support@mgchemicals.com

Téléphone : 1-905-331-1396

Adresses

<i>Fabrication & Support</i>	<i>Siège Social</i>
1210 Corporate Drive	9347-193rd Street
Burlington, Ontario, Canada	Surrey, British Columbia, Canada
L7L 5R6	V4N 4E7

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.